



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président de la mission régionale
d'autorité environnementale Hauts-de-
France

à

Monsieur le Président de la communauté
de communes Thelloise
60530 Neuilly-en-Thelle

c.lahoutte@thelloise.fr

Lille le 22 août 2023

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la communauté de communes Thelloise (60).

N° d'enregistrement Garance : 2023-7158

Monsieur le Président,

Vous avez saisi, le 11 mai 2023, l'autorité environnementale pour avis sur le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la communauté de communes Thelloise (Oise) .

Après en avoir délibéré collégialement le 16 mai 2023, je vous informe qu'au vu du dossier et des retours des consultations, l'autorité environnementale ne produira pas d'avis avec observations.

Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique et sera publié sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France au titre de l'information prévue à l'article R.104-25 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture de l'Oise et DREAL Hauts-de-France